

Département : NORD	DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021	Nombre de Conseillers en exercice	33
Commune : DENAIN		Nombre de Conseillers présents Nombre de suffrages exprimés	Voir détail pour chaque compte

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de **Monsieur CHERRIER Emmanuel** délibérant sur le Compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Madame Anne-Lise DUFOUR-TONINI, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent

DELIBERATION N° 5/1 : COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Résultats reportés	590 355,02			2 829 861,24	590 355,02	2 829 861,24	N. de Conseillers Présents :	23
Opérations de l'exercice	10 460 820,87	10 860 852,57	21 857 701,41	29 571 431,85	32 318 522,28	40 432 284,42		
TOTAUX	11 051 175,89	10 860 852,57	21 857 701,41	32 401 293,09	32 908 877,30	43 262 145,66	N. de suffrages Exprimés :	31
Résultats de clôture	190 323,32			10 543 591,68	190 323,32	10 543 591,68	Pour : Contre : (1)	25 1
Restes à réaliser	5 598 193,00	1 368 388,00			5 598 193,00	1 368 388,00		
TOTAUX CUMULES	5 788 516,32	1 368 388,00		10 543 591,68	5 788 516,32	11 911 979,68	Abstentions : (2)	5
RESULTATS DEFINITIFS	4 420 128,32			10 543 591,68		6 123 463,36		

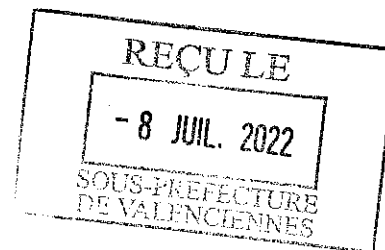
DELIBERATION N° 5/2 : COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE RUCHE D'ENTREPRISES

Résultats reportés		21 418,44	75 564,26		75 564,26	21 418,44	N. de Conseillers Présents :	23
Opérations de l'exercice	180 146,38	186 651,01	273 200,98	329 443,22	453 347,36	516 094,23		
TOTAUX	180 146,38	208 069,45	348 765,24	329 443,22	528 911,62	537 512,67	N. de suffrages Exprimés :	31
Résultats de clôture		27 923,07	19 322,02		19 322,02	27 923,07	Pour : Contre :	26 0
Restes à réaliser					-	-		
TOTAUX CUMULES	-	27 923,07	19 322,02		19 322,02	27 923,07	Abstentions : (3)	5
RESULTATS DEFINITIFS		27 923,07	19 322,02			8 601,05		

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4° Voté et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.



Ont signé au registre des délibérations : MM. CHERRIER, MOHAMED, AUDIN, RYSPERT, DERGHAL, MIRASOLA, CRASNAULT, THUROTTE, BIREMBAUT, DUPONT, THOMAS, DUCHEMIN, ANDRZEJCZAK, CARPENTIER-BORTOLOTTI, BOUCHEZ, AMOURI, SANCHEZ, FEDDAL, DANDOIS, HOCHART, GAJDA, VANDENDOOREN, BOUTON

Ont donné pouvoir : Madame LEMOINE (pouvoir à Monsieur CRASNAULT), Monsieur DERUELLE (pouvoir à Monsieur AUDIN), Madame DENIS (pouvoir à Madame DUPONT), Madame ATTEN (pouvoir à Madame THOMAS), Madame CARTA (pouvoir à Madame THUROTTE), Monsieur CYBURSKI (pouvoir à Monsieur ANDRZEJCZAK), Monsieur BELLEGUEULE (pouvoir à Madame MOHAMED), Monsieur BRAILLY (pouvoir à Monsieur VANDENDOOREN)

Absent excusé : Monsieur TONNEAU

(1) A voté contre au Compte Administratif du Budget Principal : Madame DANDOIS

(2) Se sont abstenus au Compte Administratif du Budget Principal : MM. BRAILLY, HOCHART, GAJDA, VANDENDOOREN, FEDDAL

(3) Se sont abstenus au Compte Administratif du Budget Annexe Ruche d'Entreprises : MM. BRAILLY, HOCHART, GAJDA, VANDENDOOREN, FEDDAL

Pour expédition conforme,
Le Maire

Les "dépenses" et les "recettes" doivent être inscrites sur les lignes "opérations de l'exercice" et "restes à réaliser". Les "déficits et les excédents" doivent être inscrits sur les lignes "résultats reportés", "résultats de clôture" et "résultats définitifs".